

COMMUNE DE HUNTING

SEANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026 – rectifié

Date de convocation : 11/09/2026

Quorum : 7 membres

Sous la présidence de M. Norbert MARCK, Maire

13 membres Présents : *FOUSSE Louis, LAUMESFELT Aurélie, DIEUDONNE Orane, EVEN Emilie, GERARDY Louis, JUNGER Anthony, LECOMTE Michel, NESLER Jean-Baptiste, SADLER Jessica, TATON Angélique, TRONCA Nadine et ZECH Pierre*

Procurations :

Ordre du jour :

1. Approbation séance 30-06-26 et désignation secrétaire de séance
2. Communication du Maire
3. Suppression d'un poste d'Adjoint technique à 35h
4. Demande de location ou de vente de terrain à M. ELSNER section 8-Parcelle 1
5. Devis marquage au sol
6. Devis fleurissement – plantation de bulbes
7. Devis réfection bardage mairie
8. Désignation d'un Régisseur titulaire de la régie carte bancaire et d'un Régisseur suppléant
9. Création d'un nouveau verger école et demande de subvention

1. Approbation de la séance précédente et désignation d'un secrétaire de séance

Le présent Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité et en tous ses points **le compte-rendu de la séance du 30 juin 2026** et désigne à l'unanimité des membres présents, **Nadine TRONCA comme secrétaire de séance.**

2. Communication du Maire

Par délibération du Conseil du 27 mai 2014 et en application de l'article L 2122-22 et du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire sur les matières prévues par les textes. En conformité avec ces derniers et par la présente communication, il rend compte au Conseil des décisions prises dans ce cadre :

Dépenses :

- Dératisation logement A au-dessus de la mairie par Hygiène de l'Est pour un montant HT de 420€, soit 504€ TTC

Arrêtés du Maire :

- Arrêté n°10/2026 pour ouverture d'un débit de boissons temporaire à l'occasion de la fête des Cerises les 04 et 05 juillet 2026
- Arrêté n°11/2026 du 28/07/26 de reconnaissance de l'imputabilité au service d'un accident
- Arrêté n°12/2026 du 29/07/26 de mise en congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS)
- Arrêté n°13/2026 du 29/07/26 de conclusions finales d'un accident imputable au service
- Arrêté n°14/2026 du 30/04/26 pour autorisation d'ouverture d'un débit de boissons

COMMUNE DE HUNTING

SEANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026 - rectifié

temporaire à l'occasion d'une marche populaire le dimanche 20/09/26

- Arrêté n°15/2026 du 11/09/26 portant priorité de passage à l'occasion du 40ème Tour de Moselle, le dimanche 20/09/26
- Arrêté n°16/2026 du 15/09/26 pour travaux d'enrobés rue des Roses et des Hortensias et impasses des Lilas et des Tulipes avec rétrécissement de la chaussée du 16/09 au 25/09/26 par l'entreprise A-Tech

Décisions :

- Remise en location F3 numéro C
- Etude 4 saisons du Verger-Ecole
- Convention avec le Siakohm pour déplacement d'une conduite d'eaux pluviales
- Embauche d'un agent saisonnier à raison de 12h par semaine du 01/09 au 31/10/26

3. Suppression d'un poste d'Adjoint technique à 35h

Le Maire rappelle à l'assemblée que 2 postes d'Adjoint Technique à 35h par semaine sont actuellement ouverts dont l'un n'a plus lieu d'être et propose la suppression de ce poste.

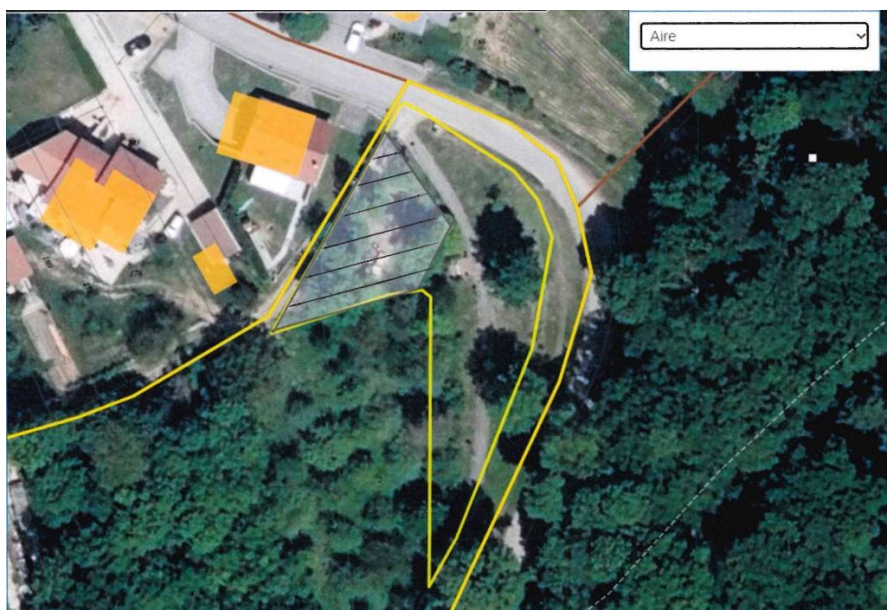
Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité de supprimer un poste d'adjoint technique à 35h/semaine.

4. Demande de location ou de vente de terrain à M. ELSNER section 8-Parcelle 1

Le maire explique au Conseil la demande de M. ELSNER qui souhaite louer ou acheter une zone d'environ 4 ares de la section 8-Parcelle 1, sur laquelle il stocke du bois. (voir plan ci-dessous).

Après débat, il a été décidé de proposer la vente de la zone de stockage d'environ 4 ares en gardant une distance de 2 mètres par rapport au chemin piétonnier, à 10 voix pour et 3 contre (A. Junger, E. Even, A. Taton).

Après un nouveau débat, il a été décidé, la vente de la zone de stockage d'environ 4 ares au prix de 1 500€, étant entendu que les frais de bornage seront à la charge de M. ELSNER. Un acte administratif sera établi pour cette vente.



COMMUNE DE HUNTING

SEANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026 – rectifié

5. Devis marquage au sol

Le Maire présente le devis de travaux de signalisation sur la chaussée à l'assemblée :

- Entreprise **C2 Marquage** à Marange Silvanse : 560€ HT, soit 672€ TTC

Orane DIEUDONNE quitte la salle et ne participe pas au vote.

Le Conseil municipal, après discussion, décide à l'unanimité de retenir le devis de la société **C2 Marquage** d'un montant de **672€ TTC**.

6. Devis fleurissement – plantation de bulbes

Le Maire présente au Conseil, le devis n° DV26-00735 de l'entreprise **VIRIDIS** pour la plantation mécanisée de bulbes Floriades d'un montant **HT de 6 643€, soit 7 386.80 € TTC**

Après différents échanges, l'assemblée valide à l'unanimité, ce devis.

7. Devis réfection bardage mairie

Le maire explique les raisons du projet de refecton du bardage de la mairie et présente un devis de **l'entreprise TIRBISCH pour un montant HT de 18 579.50€ soit 22 295.40€**.

Le maire entendu, l'assemblée décide à l'unanimité d'adopter le projet, et charge le maire de demander un ou deux devis supplémentaires.

Pour financer une partie de cet investissement, une demande de subvention sera sollicitée au titre de la DETR/DSIL.

Le conseil municipal :

- adopte le projet de refecton du bardage de la mairie
- sollicite une subvention au titre des dispositifs DETR/DSIL pour l'année 2027
- approuve le plan de financement ci-après;

DETR	40 %	7 432 €
Fonds propres	60 %	11 148 €

Montant total du projet 18 580€ HT

- s'engage à couvrir le montant des dépenses qui ne pourrait être couvertes par les subventions ;
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération ainsi que toutes pièces s'y rapportant ;

8. Désignation d'un Régisseur titulaire de la régie carte bancaire et d'un Régisseur suppléant

Le Maire explique à l'assemblée la nécessité de nommer des régisseurs, titulaire et adjoint en remplacement d'Aurélie LAUMESFELT, Régisseuse titulaire et de Louis FOUSSE, Mandataire adjoint pour gérer la régie d'avances et de recettes dans le but de pouvoir effectuer des achats et (éventuellement leur remboursement), à distance, sur Internet, ou chez des commerçants, en utilisant une carte bancaire. Le Maire entendu, et après délibération, l'assemblée nomme :

Jessica SADLER , Régisseuse titulaire
et Nadine TRONCA, Mandataire adjointe

COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026 - rectifié

9. Création d'un nouveau verger école et demande de subvention

Le Maire expose aux conseillers le projet de création d'un nouveau verger-école d'environ 2 500 m² entre l'ancien verger-école et le cimetière en remplacement de l'ancien verger-école dont les arbres étaient en mauvais état et difficilement exploitables en raison du terrain pentu. Une vingtaine d'arbres fruitiers tels que des pommiers, poiriers, cerisiers, mirabelliers, pruniers mais également des framboisiers, groseillers ainsi d'un potager avec des potirons seront plantés. Une cabane de jardin pourra également être installée et un pont en bois pourra être réalisé avec les élèves de l'école Plant B pour traverser le ruisseau.

La création du verger-école et les plantations se feront avec la participation de l'EVS, l'école Plant B, et les volontaires et enfants de la commune.

Ce projet, présenté à la CAF et la CCB3F, a été accueilli avec enthousiasme et sera subventionné par le Département de la Moselle, la CAF et la CCB3F.

Le Maire entendu, le conseil municipal adopte à l'unanimité la création d'un nouveau verger-école sur la parcelle 189, section 08.

Fin de séance à 22h00

La Secrétaire de séance
Nadine TRONCA